



CATALOGUE DES FORMATIONS 2018

Notre démarche

Le GIP RéQua contribue au développement des démarches d'amélioration de la qualité et sécurité des soins et de toute action visant à garantir l'efficacité et l'efficience de la prise en charge des résidents et usagers en Bourgogne Franche-Comté, dans le respect de ses valeurs :

- le volontariat quant à l'adhésion au GIP et à la participation à ses projets
- la subsidiarité au regard des politiques propres à chaque établissement
- la transparence du fonctionnement
- la confidentialité des informations propres à chacun des membres

I. Orientations et objectifs de notre politique formation

Afin d'assurer sa mission, le RéQua élabore un programme de travail approuvé par l'assemblée générale de ses membres. La mise en œuvre des démarches qualité et sécurité des soins nécessite l'appropriation par les professionnels de méthodes et outils Qualité, Sécurité et Evaluation des Pratiques Professionnelles. Les formations correspondantes sont déclinées dans ce catalogue en fiches pédagogiques dans lesquelles figurent les objectifs, les actions et les modalités de suivi de la formation.

Le RéQua est habilité comme organisme de formation continue. Il s'engage à répondre aux critères du décret du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de formation continue. Le RéQua est également reconnu ODPC.

II. Nos ressources

Pour la mise en œuvre de cette politique, le GIP RéQua assure la mobilisation et la coordination de toutes les compétences utiles au travers de :

- un groupe pédagogique
 - une équipe pluri-professionnelle de formateurs :
- ayant exercé en établissement sanitaire ou médico-social (voir page 43 « Notre équipe »),
→ réalisant auprès des adhérents et selon besoins, des missions d'accompagnement/conseil
→ disponible à Besançon, Dijon et sur la Bourgogne Franche-Comté.

Les méthodes et outils utilisés :

- formation présentielle pour acquisition de connaissances,
- mise en situation (vidéos, scénarios, études de cas) en vue d'une analyse de pratique,
- échange d'expérience et benchmarking dans le cadre du réseau,
- évaluation de la satisfaction des participants et de l'apport de connaissances.

III. Communication

La présente politique formation est inscrite dans les catalogues de formations envoyés nominativement aux adhérents (directions et correspondants/référents), et disponibles sur le site www.requa.fr. Ces catalogues sont diffusés auprès de la Direction Santé Publique de l'ARS lors du dialogue annuel de gestion.

Le lancement d'une formation régionale est annoncé à tous les correspondants/référents des établissements adhérents, et repris dans la newsletter trimestrielle.

IV. Évaluation et révision de la politique

L'évaluation de la mise en œuvre de cette politique est réalisée a minima lors du renouvellement du programme de travail triennal.

La présidente du conseil d'administration et la directrice s'engagent à promouvoir, poursuivre et soutenir la démarche décrite dans le présent document.

La directrice
Anne-Monique CUNY

La présidente du CA
Evelyne PETIT

Votre demande

Vous êtes adhérent au RéQua : selon votre secteur d'adhésion vous avez accès aux formations dont le coût est inclus dans la cotisation annuelle.

→ Vous souhaitez participer à une formation régionale ou territoriale organisée par le RéQua :

1) Invitation aux formations envoyée par le RéQua

Le RéQua envoie à tous ses contacts adhérents un mail d'invitation **2 mois** avant la date de la formation avec en pièces jointes la fiche pédagogique et un bulletin d'inscription à renvoyer à requa-dijon@requa.fr

2) Organisation logistique par le RéQua

Sur nos deux sites, les salles sont équipées en matériels de projection

Site de Dijon : Groupe maximum 15 participants – Accès handicapé place réservée
- minimum 5 participants pour maintenir la formation

Site de Besançon : Groupe maximum de 15 participants -
minimum 5 participants pour maintenir la formation

Clôture des inscriptions : 1 semaine avant la formation

Le cas échéant :

- pour une formation régionale : location d'une salle de réunion hors locaux
- pour une formation territoriale : réservation d'une salle dans un établissement adhérent

→ Vous souhaitez réaliser une formation sur site :

1) Préparation de la formation

- S'adresser au chargé de formation de la thématique souhaitée, qui prendra en compte votre besoin : contenu adapté aux attentes de l'établissement et à la spécificité de celui-ci (date, lieu, horaires, contenu de la formation...)
- Solliciter l'intérêt en interne des professionnels en leur transmettant le contenu pédagogique de la formation
- Organiser des groupes (effectifs mini/maxi à définir avec le chargé de mission/équipier mobile)

2) Organisation logistique

- Prévoir une salle adaptée : matériel de vidéoprojection, taille et disposition adaptée
- Convoquer les participants
- Envoyer la liste définitive des participants environ 2 semaines avant la formation

Nous pourrions envisager d'associer plusieurs établissements géographiquement proches pour organiser une **formation territoriale** dans un établissement qui accueillera les participants.

Modalités administratives :

- o Une convention de formation est établie lors de l'inscription et envoyée au service de formation de chaque établissement, accompagnée de la fiche pédagogique.
- o Remise d'une attestation de présence à chaque participant.
- o Les supports pédagogiques sont remis aux participants, soit en fin de séance, soit envoyés par mail.
- o Evaluation des formations : un questionnaire de satisfaction est rempli par les participants à la fin de la séance.
Les résultats de la mesure de satisfaction des formations sur site sont communiqués, pour chaque séance, à l'établissement et au formateur concernés.
A la fin de l'année un bilan est réalisé pour prendre en compte les remarques et mettre en œuvre des actions correctives.

Nous vous délivrons une ou plusieurs attestation(s) de participation aux coûts pédagogiques dans la limite d'un plafond annuel de 30 % maximum de votre contribution annuelle.

→ Vous souhaitez une prise en charge des frais inhérents à la formation

Au niveau du RéQua nous établissons :

- a. un programme de formation annuelle
- b. une convention de formation au regard de la demande de l'établissement
- c. une attestation de présence
- d. une attestation de participation au coût pédagogique (coût de la formation déjà incluse dans la contribution aux charges)

Au niveau de votre établissement : constitution d'une demande de prise en charge des frais inhérents à la formation incluant

- a. La convention de formation
- b. Les attestations de présence
- c. La fiche pédagogique
- d. L'attestation de participation aux coûts pédagogiques délivrée à **hauteur de 30% de la contribution aux charges annuelles pour toute formation supérieure à 03 h**

Au niveau de l'organisme partiaire :

- a. Etude de l'éligibilité du dossier, avec éventuellement demande de complément de pièces justificatives
- b. Remboursement direct à l'établissement demandeur.

SOMMAIRE

I. SECTEUR SANITAIRE

AMELIORER LA SECURITE PAR DES OUTILS DE COMMUNICATION	8
METHODES ET OUTILS D'ANALYSE DES RISQUES A DESTINATION DES PILOTES DE THEMATIQUES V2014	9
SOUTIEN DU MANAGEMENT POUR L' AMELIORATION DE LA SECURITE DES PATIENTS	10
AMELIORER LA SECURITE PAR DES OUTILS DE GESTION DES RISQUES EN EQUIPE.....	11
ANALYSE DE SCENARIO.....	12
DROITS DES PATIENTS EN MATIERE D'INFORMATION*	13
ANIMATEURS DE PARCOURS « PATIENT TRACEUR ».....	14
DROIT DES PATIENTS EN FIN DE VIE	15
PRATIQUES D'IDENTITOVIGILANCE PRIMAIRE ET SECONDAIRE	16
MANAGEMENT DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE EN ETABLISSEMENT DE SANTE	17

II. SECTEUR MEDICO-SOCIAL

DEVENIR REFERENT QUALITE/ GESTION DES RISQUES EN ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL	20
FORMATION A L'OUTIL DE RECENSEMENT ET D'EVALUATION DES RISQUES DE MALTRAITANCE.....	20
MISE EN PLACE D'UNE GESTION DOCUMENTAIRE	22
CONFIANCE-CONFIDENCE-CONFIDENTIALITE SECURISER LE PARTAGE D'INFORMATION	23
DROIT DES USAGERS EN FIN DE VIE	24
DEMARCHE DE PROJET PERSONNALISE EN ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL 1ER MODULE :	
MISE EN ŒUVRE DU PROJET PERSONNALISE	25
DEMARCHE DE PROJET PERSONNALISE EN ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL 2EME MODULE :	
RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES ET REPOSES A DES PROBLEMATIQUES*	26
AUDIT INTERNE.....	27
QUALITE ET SECURITE DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE DANS LES ETABLISSEMENTS MS D'HEBERGEMENT PERMANENT	28
REPERAGE DE LA DOULEUR CHEZ LES PERSONNES ACCOMPAGNEES COMMUNICANTES ET NON COMMUNICANTES EN EHPAD ET SSIAD.....	29

III. SANITAIRE ET MEDICO SOCIAL

ECOUTE ACTIVE ET EMPATHIE DANS LES METHODES QUALITE	31
METHODE AMPPATI.....	32
ANNONCE D'UN DOMMAGE LIE AUX SOINS	33

IV . ERAGE

DETECTION ET SIGNALEMENT DES EVENEMENTS INDESIRABLES	35
ANALYSE APPROFONDIE DES CAUSES D'UN EVENEMENT INDESIRABLE (METHODE ALARM)	36
MISE EN PLACE D'UN COMITE DE RETOUR D'EXPERIENCE (CREX, METHODE ORION).....	37
MISE EN PLACE DE REVUE DE MORBI MORTALITE.....	38

CALENDRIER DES FORMATIONS.....	39
NOTRE EQUIPE.....	40

I. SECTEUR SANITAIRE

Adhérent Sanitaire



Améliorer la sécurité par des outils de communication



Formation sur site, à la demande

Formation Régionale

Formation Territoriale

Objectifs :

A l'issue de la formation les participants seront capables de :

- Identifier les situations où il y a nécessité d'une communication structurée ;
- Appliquer quelques méthodes d'amélioration de la communication soit entre les professionnels, soit entre les professionnels et les patients ;
- Expliquer à leurs collègues et aux patients l'importance de la communication pour garantir la sécurité du patient.



Public concerné : médecins, cadres de santé, soignants, responsable qualité, gestionnaire de risques.

Contenu :

- L'importance des facteurs humains dans la survenue des événements indésirables.
- La contribution du travail en équipe pour améliorer la sécurité.
- Des outils pour améliorer la communication en équipe ou avec le patient :
 - BRIEFING et DEBRIEFING : outil de synergie d'équipe ;
 - SAED : outil pour structurer la communication entre professionnels ;
 - FAIRE DIRE : outil pour améliorer la communication entre les professionnels de santé et les usagers.

Durée formation régionale : 3 heures

Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Apport théorique, partage d'expérience
- Questions réponses
- Études de cas
- Support vidéo



Documents mis à disposition :

- Diaporama de formation
- Documents de présentation des outils

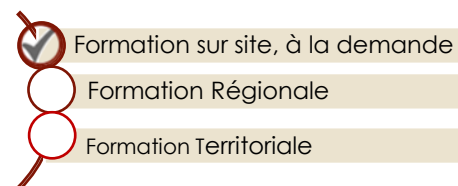
Intervenants :

Professionnel de santé

■ Valentin DAUCOURT

v 2014

Méthodes et outils d'analyse des risques à destination des pilotes de thématiques V2014



Objectifs :

- A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Identifier les attendus de la V2014 (principes généraux et enjeux),
 - Appliquer les conseils méthodologiques,
 - Expliquer la méthode d'analyse de risques,
 - Utiliser les outils mis à disposition par le RéQua pour y répondre,
 - Prioriser les principaux risques,
 - Déployer les analyses de risques comme supports pérennes à la démarche qualité/gestion des risques au sein de son établissement.



Public concerné : tout professionnel d'établissement de santé ayant été identifié comme pilote de thématique V2014, et professionnels impliqués dans la démarche qualité/gestion des risques.

Contenu :

- Contexte V2014 et compte qualité.
- Outils et méthode d'analyse de risques.
- Organisation pratique en établissement.
- Visite de certification.

Durée : 3 heures

Méthodes pédagogiques :

- Apport méthodologie / théorique
- Mise en pratique
- Réponses aux questions concrètes

La formation méthodologique peut être suivie, dans un 2nd temps, d'un accompagnement au lancement d'une analyse de risques pour une thématique définie en concertation avec l'établissement (à partir d'un outil développé par le RéQua).



Documents mis à disposition :

- Diaporama
- Trame de politique de thématique
- Fiche mission-type du pilote de thématique
- Analyses de risques (disponibles sur le site du RéQua en partie privée)

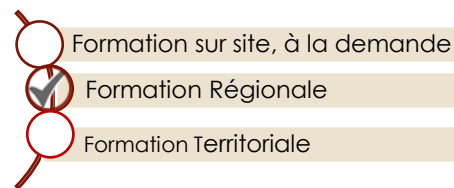
Intervenants :

Qualiticiens gestionnaires de risques

- Yandé DIOUF
- Aurélie GRILLOT
- Hélène THOMET



Soutien du management pour l'amélioration de la sécurité des patients



Objectifs :

A l'issue de la formation les participants seront capables de :

- Identifier le rôle du management dans le développement de la culture sécurité ;
- Appliquer des méthodes permettant de développer le soutien du management auprès des équipes pour améliorer la sécurité des patients (arbre décisionnel pour la culture juste, rencontres sécurité du patient) ;
- Expliquer à leurs collègues et à l'ensemble des professionnels l'importance du soutien du management pour garantir la sécurité des patients.



Public concerné : managers d'établissement (directeurs, présidents de CME) et managers de proximité (chefs de pôle ou de service, cadres de pôle ou de service).

Contenu :

- La contribution du soutien du management pour développer la culture sécurité.
- L'importance des facteurs humains dans la survenue des événements indésirables et le rôle du management pour établir une culture juste et équitable.
- Des outils et méthodes pour développer le soutien du management auprès des équipes pour améliorer la sécurité des patients :
 - Rencontres sécurité du patient (safety walkrounds) pour échanger en confiance sur la sécurité des patients et les événements indésirables associés aux soins ;
 - Arbre décisionnel pour estimer le niveau de responsabilité d'un professionnel dans un EIG.

Durée formation régionale : 3 heures

Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Apport théorique, partage d'expérience
- Questions réponses
- Études de cas



Documents mis à disposition :

- Diaporama de formation
- Documents de présentation des outils

Intervenants :

Professionnel de santé

 Valentin DAUCOURT



Améliorer la sécurité par des outils de gestion des risques en équipe



Formation sur site, à la demande

Formation Régionale

Formation Territoriale

Objectifs :

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les mécanismes de la gestion des risques ;
- Appliquer les méthodes de gestion des risques a priori (cartographie des risques) et a posteriori (CREX, analyse approfondie des causes d'un événement indésirable associé aux soins) et veiller à leur complémentarité ;
- Combiner les méthodes pour organiser la gestion des risques, définir les rôles et responsabilités des acteurs.



Public concerné : médecins, pharmaciens, soignants, vigilants, responsable qualité, gestionnaire de risques, coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, encadrement et tout professionnel des établissements de santé participant aux démarches de gestion des risques.

Contenu :

- Définitions et concepts associés à la gestion des risques.
- Réglementation.
- Outils de gestion des risques a priori.
- Outils de gestion des risques a posteriori.
- Rôles et responsabilité des acteurs de la gestion des risques.

Durée : 2 x 7 heures

Méthodes pédagogiques :

- Formation présentielle
- Exposé magistral
- Questions réponses
- Etude de cas



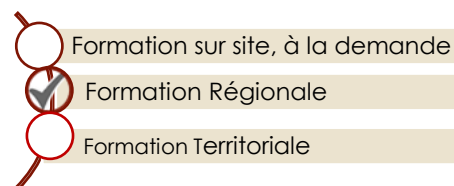
Documents mis à disposition :

- Diaporamas de formation
- Eléments de bibliographie
- Typologie des événements indésirables
- Guides d'analyse des EI, mise en place d'un CREX, mise en place d'une RMM
- Supports ALARM, ORION

Intervenants : *Qualiticiens gestionnaires de risques*

 Hélène THOMET

Analyse de scénario



Objectifs :

A l'issue de la formation les participants seront capables de :

- Choisir et utiliser de façon pertinente l'outil « Analyse de scénario » en fonction de la thématique à aborder ou du type d'événement indésirable à traiter
- Savoir mener/animer et participer à l'analyse de scénarios cliniques
- Identifier les axes d'amélioration à mettre en œuvre sur la thématique traitée suite à l'analyse et les intégrer dans le programme institutionnel d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.



Public concerné : gestionnaires de risques, professionnels de santé responsable d'une démarche d'amélioration des pratiques, responsable « Management Qualité Prise En Charge Médicamenteuse », coordonnateur de la gestion des risques

Contenu :

Principes méthodologiques

Organisation de la démarche

Déroulement de l'analyse

Analyse des données, utilisation des résultats, Communication

Présentation des outils développés pour l'évaluation des pratiques en hygiène hospitalière (bloc, services de soins...), de prise en charge médicamenteuse (préparation, administration...) , en salle de naissance (prévention de l'hémorragie post partum, réanimation du nouveau-né, administration d'injectables...)

Durée formation régionale : 5 heures

Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Apport théorique méthodologique
- Exercices pratiques de mise en situation comme participant et comme animateur



Documents mis à disposition :

- Diaporama de formation
- Référentiels étudiés en séance

Intervenants :

Professionnel de santé

 Juliette VABRE



Droits des patients en matière d'information*



Formation sur site, à la demande

Formation Régionale

Formation Territoriale

Objectifs :

A l'issue du programme, les participants seront capables de :

- Formuler les obligations légales d'information que le professionnel de santé doit donner au patient/résident sur sa prise en charge .
- Traduire en application l'obligation légale d'information du patient et de recueil du consentement.

La notion de patient acteur de sa prise en charge est également abordée.



Public concerné : médecins, sages-femmes, para médicaux, pharmaciens, en contact direct et habituel avec des patients/résidents et leur entourage.

Contenu :

Formation afférente aux droits à l'information et au consentement des patients :

- Obligation légale d'information
- Le contenu de l'information
- Délivrance de l'information
- Recueil du consentement
- Responsabilité des professionnels dans l'information et le recueil du consentement

Le contenu de la formation sur site est adapté à l'établissement.

Durée : 3 heures

Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Apport théorique
- Echanges sur la réglementation et mise en situation pratique
- Questions – Réponses



Documents mis à disposition : diaporama de formation

- HAS : guide méthodologique 2008
- HAS : recommandations sur la délivrance de l'information Mai 2012

Intervenants : Juriste

 Angélique DALLA TORRE

*Confirmé en Bourgogne, sous réserve pour 2018 en Franche Comté



Animateurs de parcours « patient traceur »



Formation sur site, à la demande

Formation Régionale

Formation Territoriale

Objectifs : A l'issue du programme, les participants seront capables de :

- Définir la méthodologie utilisée dans le patient traceur ;
- Identifier les profils de risques au sein de leur établissement pouvant faire l'objet de patient traceur ;
- Appliquer la méthode du patient traceur ;
- Interpréter les résultats issus du patient traceur.

L'objectif global est d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients en déployant la méthodologie du patient traceur comme support pérenne à la démarche qualité gestion des risques au sein des unités de soins.

De plus, cette approche permet de se préparer à la visite de certification V2014.



Public concerné : Le programme est destiné à l'ensemble des professionnels de santé et souhaite favoriser une participation pluri-professionnelle : médecins, pharmaciens, sages-femmes, para médicaux.

Contenu :

- *La méthode du Patient Traceur :*
 - Principes généraux
 - Outils à disposition
 - Stratégie, choix des profils et des parcours
 - Etapes de mise en œuvre (adhésion de l'équipe, information patient, adaptation des outils, conduite des entretiens, identification des actions à améliorer et suivi...)
- *Comportement de l'auditeur*

Durée : 4 heures

Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Apport théorique
- Vidéo de présentation de la méthode
- Mise en pratique sous forme d'exercices d'animation à partir de scénarios de :
- La rencontre du patient
- La rencontre des équipes



Documents mis à disposition : Les documents sont en conformité avec les exigences de l'HAS et en cohérence avec le compte qualité.

- Grilles de réalisation d'un parcours patient traceur : entretien équipe et entretien patient
- Fiches de synthèse et communication
- Support d'information patient
- Diaporama de formation

Intervenants :

Professionnels de santé

Valentin DAUCOURT

Marc FEISSEL

Sylvie BOUCARD

Emmanuel SEHIER

Carole GAGNEPAIN



Droit des patients en fin de vie



Formation sur site, à la demande

Formation Régionale

Formation Territoriale

Objectifs :

A l'issue du programme, les participants seront capables de :

- Identifier les obligations réglementaires en matière de désignation d'une personne de confiance, de directives anticipées et de l'ensemble des droits de la personne en fin de vie : procédure collégiale, soins palliatifs ;
- Développer le respect des droits des patients ou résidents en soins palliatifs et/ou en fin de vie.

Le programme souhaite favoriser une participation pluri-professionnelle.



Public concerné : médecins, Sages-femmes, para médicaux, pharmaciens.

Contenu :

La formation est adaptée aux besoins de l'établissement et, s'ils existent, aux résultats de l'analyse de pratiques :

- Les attendus de la loi du 4 mars 2002, loi du 22 avril 2005, loi du 2 février 2016
- Respect des droits des patients en fin de vie
- Recueil des directives anticipées
- Personne de confiance
- Procédure collégiale

Durée : 3 heures

Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Apport théorique
- Cas pratiques et partage d'expérience
- Questions - Réponses



Documents mis à disposition :

- Diaporama de formation
- Référentiels d'évaluation des pratiques
- Guides
- Formulaires

Intervenants :

Juriste

■ Angélique DALLA TORRE

Médecin

■ Marc FEISSEL

*Confirmé en Bourgogne, sous réserve pour 2018 en Franche Comté



Pratiques d'identitovigilance primaire et secondaire



Formation sur site, à la demande

Formation Régionale

Formation Territoriale

Objectifs :

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Définir les étapes nécessaires pour mettre en place un dispositif sécurisant l'identification du patient ;
- Estimer les enjeux et l'impact sur la sécurité de la prise en charge ;
- Appliquer les règles d'identitovigilance.



Public concerné : tout professionnel au contact du patient et / ou de son dossier : personnel administratif (BDE, DIM), IDE, AS, médecin, personnel médico-technique, brancardier...

Contenu :

- Définition, contexte et enjeux de l'identitovigilance
- Les recommandations en vigueur
- Définir, mettre en œuvre, évaluer et améliorer le dispositif d'identitovigilance (selon PDCA)

Durée : 7 heures

Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Apport théorique
- Études de cas, support vidéo et partage d'expérience



Documents mis à disposition :

- Remise des supports pédagogiques

Intervenants :

Professionnels de santé

■ Juliette VABRE

■ Sylvie BOUCARD



Management de la prise en charge médicamenteuse en établissement de santé



Formation sur site, à la demande

Formation Régionale

Formation Territoriale

Objectifs :

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier et reconnaître le périmètre et la complexité de la prise en charge médicamenteuse (PECM), les attendus réglementaires et les recommandations de Bonnes Pratiques ;
- Renforcer le système qualité aux étapes clefs de la prise en charge médicamenteuse.



Public concerné :

→ Tout professionnel de santé impliqué dans la prise en charge médicamenteuse : médecin, sage-femme, pharmacien, responsable du management de la PECM, cadre de santé, infirmier, préparateur en pharmacie.

→ Equipe qualité

Contenu :

- Aspect réglementaire et recommandations
- Principales étapes de la prise en charge médicamenteuse
- Gérer le risque médicamenteux :
 - ✓ Approche a priori : concept et exemples
 - ✓ Approche a posteriori : chronologie et analyse d'une erreur médicamenteuse
 - ✓ Evaluation des pratiques : méthodes et exemples
 - ✓ Boîte à outils REQUA - OMEDIT – HAS

Durée : 6 heures

Méthodes pédagogiques :

- Apport théorique en formation présentielle
- Etude de cas à partir de l'expérience des participants et de supports vidéos



Documents mis à disposition :

- Diaporama de formation

Intervenants :

Professionnels de santé :



Juliette VABRE



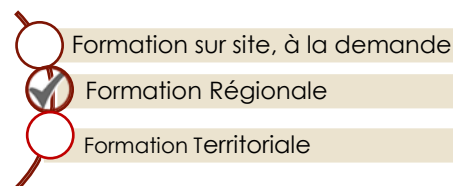
Laurence GRANGERET

II. SECTEUR MEDICO- SOCIAL

Adhérent MS



Devenir référent qualité/ gestion des risques en établissement médico- social



Objectifs :

A l'issue de la formation les participants seront capables de :

- Décrire les étapes de la démarche qualité et gestion des risques ;
- Mettre en œuvre la démarche qualité sur une problématique interne ;
- choisir les outils de la démarche qualité et gestion des risques adaptés à leur structure/mission ;
- Construire leur démarche et l'évaluer ;
- Communiquer sur la démarche auprès des autres professionnels de l'établissement.



Public concerné : professionnels sensibilisés à la thématique ou ayant une mission en rapport celle-ci : soignants, responsable qualité, gestionnaire de risques, encadrement et tout professionnel des établissements médico-sociaux.

Contenu :

- La démarche qualité/gestion des risques
 - Définition de la qualité et de la démarche qualité
 - Définition du risque et de la gestion des risques
 - Représentation de la démarche qualité avec la roue de Deming
 - Point réglementations recommandations
- Mise en œuvre de la démarche qualité/gestion des risques en établissement au quotidien
 - Les outils et méthodes de la qualité/gestion des risques
 - Mise en situation à partir d'exemples
 - Le plan de communication d'une démarche

Durée : 7 heures

Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Apport théorique/ exposé magistral
- Etudes de cas / cas pratiques
- Brainstorming
- Partage d'expériences



Documents mis à disposition : supports de formation / boîte à outils du référent qualité/gestion des risques en établissement / plan de communication de la démarche

Intervenants :

Equipiers Mobiles Qualité

 Marion BONHOMME
 Angélique MATHY

 Céline GRISOT



Formation à l'outil de recensement et d'évaluation des risques de maltraitance



Formation sur site, à la demande

Formation Régionale

Formation Territoriale

Objectifs :

A l'issue de la formation les participants seront capable de :

- Définir le néologisme de maltraitance ;
- Comprendre les causes d'apparition de la maltraitance ;
- Expliquer le contexte au sein de leur établissement (être capable pour la direction d'annoncer la politique de l'établissement concernant la maltraitance, ainsi que d'identifier ses problématiques internes) et démontrer les actions déjà menées
- Etablir le lien avec les événements indésirables ;
- Comprendre le sens et appliquer l'outil proposé (commencer par le volet le plus adapté à la problématique identifiée par l'établissement).



Public concerné : la formation se déroule en 2 temps :

Un premier temps :

Pour la direction et les membres du groupe de travail « maltraitance » qui a pour mission de porter et promouvoir le projet et de déployer l'outil.

Un deuxième temps :

Pour tous professionnels de l'établissement : administratifs, IDE, aides-soignants, ASH, personnels de l'animation,

Contenu :

- Définition Maltraitance
- Facteurs prédictifs de la maltraitance
- Présentation de l'outil.

Durée : 2 x 3 heures 30

Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Apport théorique
- Cas concret

Possibilité de proposer un 1^{er} accompagnement pour chaque volet déployé.



Documents mis à disposition :

- Supports de formation
- Guide de l'outil + kit du volet correspondant à la problématique identifiée ou choisie par l'établissement

Intervenants :

Professionnel de santé

 Sylvie BOUCARD

Qualiticiens

 Virginie HUGUENOTTE

 Marion BONHOMME



Mise en place d'une gestion documentaire



Formation sur site, à la demande

Formation Régionale

Formation Territoriale

Objectifs :

A l'issue de la formation les participants seront capables de :

- Reconnaître les différents documents composant un système documentaire et définir les règles de construction et de gestion d'un système ;
- Structurer leur propre système documentaire.



Public concerné : soignants, responsable qualité, gestionnaire de risques, encadrement et tout professionnel des établissements médico-sociaux.

Contenu :

- Définition d'un système documentaire
 - Architecture documentaire
 - Exercices de reconnaissance
- Mise en place de la gestion documentaire en établissement
 - Définir la place de la gestion documentaire
 - Etablir l'architecture documentaire de l'établissement
 - Elaborer la procédure de gestion documentaire
 - Le rôle du gestionnaire documentaire
 - La mise en place effective domaine par domaine

Durée : 3 heures

Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Apport théorique
- Questions - Réponses
- Exercice de reconnaissance de documents



Documents mis à disposition

- Supports de formation
- Guide de mise en œuvre

Intervenants :

- Tous les équipiers mobiles qualité



Confiance-Confidence- Confidentialité Sécuriser le partage d'information



Formation sur site, à la demande

Formation Régionale

Formation Territoriale

Objectifs :

A l'issue de la formation les participants seront capable de :

- Reconnaître une information à caractère secret ;
- Repérer l'attitude à adopter face à une information reçue ;
- Adopter des réflexes, des automatismes, et des gestes simples pour améliorer la confidentialité ;
- Adapter sa pratique aux différents contextes inter et hors établissement.



Public concerné : l'ensemble des professionnels de l'établissement.

Contenu :

- Les différents types de données,
- Les informations à caractère secret,
- Les concepts de confidentialité, confiance, partage d'information (loi santé du 26 janvier 2016)
- Le consentement de l'utilisateur
- Les outils de transmissions de données
- Les bons réflexes dans le partage d'information

Durée : 3 h30. La formation sera disponible à partir du 2^{ème} semestre 2018.

Méthodes pédagogiques :

- Formation présentielle
- Expérimentation à partir de situations réelles. La possibilité d'adapter en fonction de l'établissement.
- Travail individuel de chacun des présents en interaction active entre les stagiaires

Intervenants :

Juriste

 Marie-Christine BORELLA

Qualiticien

 Cécile BIRBAUD



Droit des usagers en fin de vie



Formation sur site, à la demande

Formation Régionale

Formation Territoriale

Objectifs : A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Reformuler, expliquer et résumer aux résidents et à leurs proches la législation en matière de désignation d'une personne de confiance, des directives anticipées et des droits des résidents en fin de la vie : procédure collégiale, prise en charge de la souffrance, soins palliatifs ;
- Formaliser leur connaissance des résidents en vue de l'information du médecin en cas de procédure collégiale ;
- Rapporter les informations acquises en formation à l'ensemble de l'équipe.



Public concerné : personnel soignant, médecin, infirmiers, cadres, aides-soignants, psychologues, aides médico-psychologiques, personnel administratif chargé de l'accueil des résidents et des familles et tout personnel des établissements médico sociaux.

Contenu : formation juridique sur les droits des usagers :

- Code de l'action sociale et des familles : loi du 28 décembre 2015 sur l'adaptation de la société au vieillissement : désignation d'une personne de confiance et entretien individuel pour recueil de l'accord avant institutionnalisation
- Code de la santé publique : loi du 2 février 2016 sur la fin de vie : désignation d'une personne de confiance, des directives anticipées et de la fin de la vie : procédure collégiale, évaluation de la douleur et prise en charge de la souffrance, soins palliatifs.
- Plan 2015/2018 de développement des soins palliatifs

Durée : 3 heures

Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Apport théorique
- Analyse de cas, réflexion sur les pratiques et le positionnement des professionnels face à des résidents en fin de vie
- Échanges et analyse de situations professionnelles particulières
- Précision des rôles de chacun

Possibilité de regroupement de plusieurs établissements.



Documents mis à disposition :

- Modèles de désignation d'une personne de confiance, et de rédaction des directives anticipées selon réglementation et en « facile à lire et à comprendre » pour les résidents.
- Extraits des codes,
- Tableau récapitulatif sur la conduite à tenir selon que les résidents soient sous protection ou non, communicants ou non

Intervenant :

Juriste

 Marie Christine BORELLA



Démarche de Projet Personnalisé en établissement médico-social



Formation sur site, à la demande



Formation Régionale



Formation Territoriale

1er module : mise en œuvre du projet personnalisé

Objectifs : A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Décrire les étapes de mise en œuvre du projet personnalisé ;
- Identifier le rôle et la place de chacun des différents acteurs ;
- Expliquer le contenu et la mise en œuvre du projet personnalisé au résident et à son entourage ;
- Mettre en œuvre le projet personnalisé.



Public concerné : tous les professionnels de l'établissement en contact direct avec la personne accompagnée.

Contenu :

- Définition du projet personnalisé
- Rappel réglementaire
- Rôle des acteurs
- Modalités de mise en œuvre
- Contenu d'un projet
- Intérêts du projet personnalisé dans l'accompagnement

Durée : 3 heures

Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Apport cognitif
- Questions - Réponses
- Brainstorming



Documents mis à disposition :

- Support de formation
- Présentation des outils du REQUA ou de l'ESMS

Intervenants :

Equipiers Mobiles Qualité

 Gwendoline-Fleur BERNARD

 Marion BONHOMME



Démarche de Projet Personnalisé en établissement médico- social



Formation sur site, à la demande

Formation Régionale

Formation Territoriale

2eme module : renforcement des connaissances et réponses à des problématiques*

Objectifs : A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Co-construire le projet personnalisé avec les différents acteurs,
- Analyser leur pratique concernant la démarche du projet personnalisé (place des acteurs, support, définition des objectifs et actions, organisation) afin de trouver des solutions à leurs problématiques.



Public concerné : tous les professionnels de l'établissement en contact direct avec la personne accompagnée.

Contenu :

- Définition du projet personnalisé
- Modélisation de la démarche au regard des bonnes pratiques
- Evaluation de la pratique professionnelle (Audit clinique, Audit organisationnel)
- Outils de communications

Durée : 3 heures.

Méthodes pédagogiques : Formation présentielle

- Brainstorming
- Etude de cas à partir de cas vécus par les participants
- Apport théorique
- Questions réponses



Documents mis à disposition :

- Support de formation
- Présentation des outils du REQUA ou de l'ESMS

Intervenants :

Equipiers Mobiles Qualité

 Gwendoline-Fleur BERNARD

 Marion BONHOMME

*La formation sera disponible à partir du second semestre.



Audit Interne

- ☒ Formation sur site, à la demande
- ☐ Formation Régionale
- ☐ Formation Territoriale

La formation est une étape de l'accompagnement de l'établissement dans la réalisation d'audits internes.

Objectifs : à l'issue de la formation les participants seront capables de :

- Décrire les étapes d'un audit,
- Concevoir et réaliser un audit interne avec un comportement adapté au public interrogé.



Public concerné : toute personne chargée d'organiser ou de participer aux étapes de mise en œuvre d'un audit interne (soignant, administratif ...)

Contenu :

- Contexte de réalisation d'un audit
 - Qu'est-ce qu'un audit ?
 - Quand penser à un audit ?
 - A quelles questions répond un audit ?
 - Quelles sont les conditions nécessaires pour réaliser un audit ?
- Déroulement de l'audit
 - Les étapes de déroulement d'un audit
 - Description du contenu de chacune des étapes
 - Les facteurs de réussite à chaque étape et les pièges à éviter
- Comportement de l'auditeur
 - Le comportement de l'auditeur
 - Les différentes techniques de recueil de l'information
 - S'approprier un référentiel
- Utilisation des résultats de l'audit
 - Comment présenter les données recueillies ?
 - Après l'analyse et la synthèse, que faire des résultats ?
 - Comment définir les actions à mettre en place ?
 - Comment réaliser l'évaluation des actions et juger des progrès accomplis ?

Durée : 7 heures

Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Apport théorique
- Études de cas sous forme d'atelier



Documents mis à disposition : remise des supports pédagogiques.

Intervenants :

Equipier Mobile Qualité et chargée de mission

-  Véronique CHARRIER
-  Lucie GUERGEN



Qualité et sécurité de la prise en charge médicamenteuse dans les établissements MS d'hébergement permanent



Formation sur site, à la demande

Formation Régionale

Formation Territoriale

Objectifs :

A l'issue de la formation les participants seront capable de :

- Identifier les enjeux, les risques et les Bonnes Pratiques liées à la prise en charge médicamenteuse en établissement d'hébergement personnes âgées et personnes handicapées ;
- Utiliser un outil d'autodiagnostic des risques sur l'ensemble de la prise en charge médicamenteuse ;
- Utiliser des supports de communication.



Public concerné : médecins, pharmaciens, soignants, responsable qualité, gestionnaire de risques, encadrement et tout professionnel des établissements médico-sociaux d'hébergement permanent intervenant dans le circuit du médicament.

Contenu :

- Plans nationaux et régionaux, réglementation, recommandations
- Circuit du médicament
- Spécificité de la prise en charge médicamenteuse chez la personne fragile
- Iatrogénie médicamenteuse
- Rôle des acteurs (Infirmiers, aide-soignant...)
- Outils d'évaluation et de communication sur le circuit du médicament

Durée : 6 heures

Méthodes pédagogiques :

- Apport théorique
- Questions - Réponses
- Discussions



Documents mis à disposition :

- Support de formation
- Kit Outils (supports de communication et supports d'évaluation des pratiques)

Intervenants :

Pharmacien

 Laurence GRANGERET

Qualiticien

 Bryan WELTER



Repérage de la douleur chez les personnes accompagnées communicantes et non communicantes en EHPAD et SSIAD



Formation sur site, à la demande

Formation Régionale

Formation Territoriale

Objectifs : A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Utiliser les outils d'évaluation de la douleur selon les bonnes pratiques,
- Choisir un outil d'évaluation de la douleur adapté au public accompagné.



Public concerné : tout professionnel soignant exerçant en EHPAD ou en SSIAD.

Contenu :

- Epidémiologie
- Législation (responsabilité de l'établissement, des acteurs de soins)
- Lutter contre les idées reçues
- Définition de la douleur
- Repérage et évaluation de la douleur
- Les questions à se poser
- Les outils

Durée : 4 heures

Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Apport théorique
- Analyse de cas à partir de supports vidéo



Documents mis à disposition :

- Diaporama de formation

Intervenants :

Professionnels de santé

 Hélène VANDEN-HOECQ

 Emmanuel SEHIER

III. SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL

Adhérents secteur sanitaire, médico-social



Ecoute Active et Empathie dans les méthodes Qualité



Formation sur site, à la demande

Formation Régionale

Formation Territoriale

L'écoute active est une technique de communication qui consiste à utiliser le questionnement et la reformulation afin de s'assurer que l'on a compris au mieux le message de son interlocuteur et de le lui démontrer.

Objectif : à l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Utiliser « l'écoute empathique » et « l'écoute active » afin d'améliorer les pratiques et techniques de communication dans le cadre de la mise en œuvre des méthodes qualité : audit, gestion des événements indésirables, interview dans le cadre de la préparation des CREX, campagne d'enquêtes, patient traceur...



Public concerné : tout professionnel des établissements de santé, notamment, directeurs, équipes qualité, médecins, cadres, soignants..., impliqué dans l'amélioration continue de la démarche qualité.

Contenu :

JOUR 1

- Les modes de communication dans les méthodes qualité
- Qu'est-ce que communiquer ? Comment communiquer ?
- Les différentes qualités d'écoute
- La gestion des émotions
- Mieux se connaître pour mieux communiquer

JOUR 2

- Partage d'expérience autour de situations proposées par les participants

Durée : 2 X 6 heures

Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Méthode participative
- Partage d'expérience
- Études de cas



Documents mis à disposition : support de formation

Intervenant :

Professionnel de santé

 Lisette BOUVET BURGAT



Méthode AMPPATI



Formation sur site, à la demande

Formation Régionale

Formation Territoriale

Objectifs : à l'issue du programme, les participants seront capables de :

- Appliquer une méthode d'évaluation du ressenti du patient-résident sur une portion de sa prise en charge, de manière à améliorer le vécu des patients et de leur entourage.

La méthode Amppati, basée sur la technique du *Shadowing*, a été développée par le CEPPrAL (structure régionale d'appui Auvergne-Rhône Alpes).

Elle consiste à recueillir l'expérience de trois patients/résidents au minimum sur un parcours prédéfini.



Public concerné : médecins, pharmaciens, soignants, responsable qualité, gestionnaire de risques, encadrement et tout professionnel des établissements de santé ou médico-sociaux.

Contenu :

- La méthode
 - Historique
 - Principes
 - Acteurs et étapes
- Les outils
 - Outils de communication
 - Journal de bord
 - Tableau de synthèse des parcours
- Ateliers de mise en situation

Durée : 7 heures

Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Apport théorique
- Exercice de simulation
- Analyse de cas



Documents mis à disposition :

- Supports de formation
- Guide méthodologique
- Kit Outils

Intervenants :

Professionnels de santé

-  Hélène VANDENHOECQ
-  Sylvie BOUCARD

Qualiticien gestionnaires de risques

-  Angélique MATHY



Annonce d'un dommage lié aux soins



Formation sur site, à la demande

Formation Régionale

Formation Territoriale

Objectifs : à l'issue du programme, les participants seront capables de :

- Formuler les obligations légales d'information que le professionnel de santé doit donner au patient/résident à la suite d'un dommage ou plus généralement d'un évènement indésirable grave associé aux soins ;
- Traduire les obligations réglementaires dans la pratique.

La notion de patient acteur de sa prise en charge est également abordée.



Public concerné : médecins, sages-femmes, para médicaux, pharmaciens, en contact direct et habituel avec des patients/résidents et leur entourage.

Contenu :

- L'obligation légale d'information
- Le contenu de l'information
- L'obligation légale d'annonce d'un dommage lié aux soins :
 - La problématique (juridique/sociale/morale)
 - Rappel des recommandations liées à la certification HAS

Durée : 3 heures

Méthodes pédagogiques :

- Apport théorique en formation présentielle
- Partage d'expérience et mise en situation pratique
- Questions - Réponses



Documents mis à disposition :

- Guide HAS « Annonce d'un dommage associé aux soins » et fiches.
- Guide RéQua « Information du Patient en cas d'EIG » 2009

Intervenants :

Juriste

 Angélique DALLA TORRE

Médecins

 Carole GAGNEPAIN

 Marc FEISSEL

IV.



Equipe **R**égionale d'**A**ppui à la **G**estion des **E**vènements indésirables

**Adhérent secteur
sanitaire,
Adhérent secteur
médico-social**

Non adhérent



Détection et signalement des événements indésirables

-  Formation sur site, à la demande (Sanitaire)
-  Formation Régionale
-  Formation Territoriale (MS)

La gestion des événements indésirables a pour but de sécuriser la prise en charge des patients. Pour atteindre cet objectif, les professionnels doivent partager un certain nombre de comportements individuels et organisationnels, fondés sur des croyances et des valeurs partagées, qui cherchent continuellement à réduire les dommages aux patients, lesquels peuvent être liés aux soins. La détection et le signalement des événements sont les premières étapes de la gestion des EI. Ces étapes nécessitent l'implication et la participation des professionnels d'un service / d'un établissement quelle que soit leur fonction. Pour rendre cette démarche participative, certains pré-requis sont nécessaires : une connaissance de la définition des événements indésirables, du circuit de signalement des événements indésirables, une compréhension de l'intérêt du signalement et des mécanismes de survenue de l'erreur et de l'accident.

Objectifs : à l'issue de la formation les participants seront capables de :

- Identifier un événement indésirable dans leur pratique,
- Expliquer les étapes du circuit de gestion des événements indésirables,
- Comprendre le mécanisme de survenue d'un événement indésirable,
- Expliquer l'intérêt du signalement.



Public concerné : médecins, pharmaciens, soignants, encadrement des services de soins et médicotechniques, professionnels des établissements et services médico-sociaux, gestionnaires de risque, qualifiticiens.

Contenu* :

- Définitions (EI, EIAS, Erreur)
- Références réglementaires
- Freins et Leviers au signalement
- Les étapes du système de signalement des EI
- Mécanismes de survenue d'un EI

* Le contenu de la formation sur site est adapté à l'établissement

Durée : 3 heures

Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Exposé magistral Questions - Réponses
- Remue-ménages Etude de cas



Documents mis à disposition :

- Support de formation
- Flyer de signalement à destination des professionnels
- Flyer de signalement à destination des managers/encadrants

Intervenants

Professionnels de santé

-  Valentin DAUCOURT
-  Carole GAGNEPAIN
-  Juliette VABRE

Gestionnaires de risques

-  Christophe COUAILLIER
-  Céline GRISOT
-  Angélique MATHY
-  Hélène THOMET

EI

Analyse approfondie des causes d'un événement indésirable (Méthode ALARM)

-  Formation sur site, à la demande (Sanitaire)
-  Formation Régionale
-  Formation Territoriale (MS)

Objectifs : à l'issue de la formation les participants seront capables de :

- Connaître la méthodologie d'analyse,
- Expliquer à leur collègue l'intérêt de l'analyse d'un événement indésirable,
- Analyser un événement indésirable grave en utilisant la méthode ALARM,
- Elaborer un plan d'actions corrective.



Public concerné : gestionnaires de risque, qualifiants, personnels d'encadrement des services de soins et médicotechniques, médecins, pharmaciens, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, professionnels en charge des vigilances sanitaires, professionnels des établissements et services médico-sociaux.

Pré requis : participer à la formation Détection et Signalement

Contenu* :

- Intérêt de l'analyse d'un événement indésirable
- Contexte réglementaire
- Méthodologie d'analyse des causes profondes, présentation de méthodes
- Définition d'un plan d'amélioration

* Le contenu de la formation sur site est adapté à l'établissement.

Durée formation : 3 heures

Méthodes pédagogiques :

- Formation présentielle
- Exposé magistral
- Etude de cas
- Questions -Réponses

Les premières analyses réalisées dans les établissements pourront être accompagnées par l'ERAGE (sur demande).



Documents mis à disposition :

- Support de formation
- Guide d'analyse d'un EIAS

Intervenants

Professionnels de santé

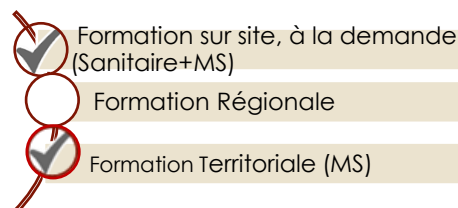
-  Valentin DAUCOURT
-  Carole GAGNEPAIN
-  Juliette VABRE

Gestionnaires de risques

-  Christophe COUAILLIER
-  Céline GRISOT
-  Angélique MATHY
-  Hélène THOMET

EI

Mise en place d'un Comité de Retour d'Expérience (CREX, méthode ORION)



Objectifs : à l'issue de la formation les participants seront capables de :

- Expliquer à leur collègue l'intérêt de l'analyse d'un événement indésirable ou d'un événement précurseur ;
- Connaître le circuit de recueil des événements à analyser dans le cadre du CREX ;
- Analyser un événement en utilisant la méthode ORION ;
- Structurer un comité de retour d'expérience au sein de leur établissement ;
- Elaborer un plan d'actions correctives



Public concerné : gestionnaires de risque, qualitiens, personnels d'encadrement des services de soins et médicotechniques, médecins, pharmaciens, professionnels des établissements et services médico-sociaux.

Contenu* :

- Intérêt de l'analyse d'un événement indésirable ou d'un événement précurseur
- Structuration du CREX
- Méthodologie ORION
- Organisation et le déroulement d'une séance de CREX
- Définition d'un plan d'amélioration

* Le contenu de la formation sur site est adapté à l'établissement.

Les premières analyses réalisées dans les établissements pourront être accompagnées par l'ERAGE (sur demande).

Durée : 3 heures

Méthodes pédagogiques :

- Formation présentielle
- Exposé magistral
- Etude de cas
- Questions réponses



Documents mis à disposition :

- Support de formation
- Guide de mise en place de CREX

Intervenants :

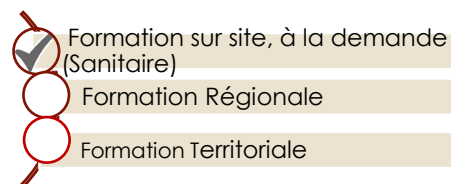
Professionnels de santé

- Valentin DAUCOURT
- Carole GAGNEPAIN
- Laurence GRANGERET
- Juliette VABRE

Gestionnaires de risques

- Christophe COUAILLIER
- Céline GRISOT
- Angélique MATHY
- Hélène THOMET

Mise en place de Revue de Morbi Mortalité



Objectifs : à l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Structurer une Revue Morbidité Mortalité (RMM) au sein de leur service et/ou de leur établissement ;
- Animer une séance de RMM ;
- Analyser les cas recensés à l'aide d'une méthode d'analyse systémique (méthode ALARM simplifiée).



Public concerné : médecins, pharmaciens, cadres de santé, Infirmiers, coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, gestionnaires de risques, responsables qualité. Etablissement sanitaire uniquement.

Contenu :

- Fonctionnement et les règles de déroulement des Revues de Morbi-Mortalité (RMM) : niveau d'application, cas à inclure, responsable de la RMM et participants aux réunions, circuit de recueil des cas à analyser, modalités d'analyse des cas, synthèses, calendrier des réunions.
- Aide à la mise en place effective d'une RMM par l'animation (ou co-animation) de la première séance.

Chaque formation d'une demi-journée est ainsi composée d'une partie théorique et d'une mise en situation. Ces deux temps peuvent être réalisés sur des journées différentes.

Durée : 4 heures

Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Apport théorique
- Analyse de cas
- Questions réponses



Documents mis à disposition :

- Support de formation (format papier)
- Guide de mise en place de RMM

Intervenants :

Professionnels de santé

-  Valentin DAUCOURT
-  Carole GAGNEPAIN
-  Juliette VABRE

Gestionnaires de risques

-  Christophe COUAILLIER
-  Hélène THOMET

CALENDRIER des formations

Formation Régionale

Besançon **OU** Dijon

Besançon

Dijon

Intitulé DE LA FORMATION		SECTEUR	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	
	Améliorer la sécurité par des outils de communication	S				17						4			p.8
	Méthodes et outils d'analyse des risques à destination des pilotes de thématiques V2014	S	Sur site (faire une demande)												p.9
	Le soutien du management pour l'amélioration de la sécurité des patients	S									20				p.10
	Améliorer la sécurité par des outils de gestion des risques en équipe	S			15	19					27	25			p.11
	Formation à l'analyse des scénarios	S					29							4	p.12
	Droits des patients en matière d'information	S	Sur site (faire une demande)												p.13
	Animateurs de parcours « patient traceur »	S	Sur site (faire une demande)												p.14
	Droits des patients en fin de vie	S	Sur site (faire une demande)												p.15
	Pratiques d'identitovigilance primaire et secondaire	S					15								p.16
			Sur site (faire une demande)												
	Management de la prise en charge médicamenteuse en établissement de santé	S													p.17

Intitulé DE LA FORMATION		SECTEUR	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	
	Devenir référent qualité/gestion des risques en établissement médico-social	MS					17						27		p.20
	Formation à l'outil de recensement et d'évaluation des risques de maltraitance	MS	Sur site (faire une demande)												p.21
	Mise en place d'une gestion documentaire	MS	Sur site (faire une demande)												p.22
	Confiance-Confidence-Confidentialité Sécuriser le partage d'information	MS							Sur site (faire une demande)					p.23	
	Droit des usagers en fin de vie	MS	Sur site (faire une demande)												p.24
	Démarche de Projet Personnalisé en établissement médico-social 1 ^{er} module : mise en œuvre du projet personnalisé	MS	Sur site (faire une demande)												p.25
	Démarche de Projet Personnalisé en établissement médico-social 2 nd module : renforcement des connaissances et réponses à des problématiques	MS	Sur site (faire une demande) à partir du 2 ^{ème} semestre												p.26
	Audit interne	MS	Sur site (faire une demande)												p.27
	Qualité et sécurité de la prise en charge médicamenteuse	MS						14					13		p.28
	Repérage de la douleur chez les personnes accompagnées communicantes et non communicantes en EHPAD et SSIAD	MS	Sur site (faire une demande)												p.29

Intitulé DE LA FORMATION	SECTEUR	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	
 Ecoute Active et Empathie dans les méthodes Qualité	S+MS									11 et 12				p.31
 Méthode AMPPATI	S+MS			23							11			p.32
 Annonce d'un dommage lié aux soins	S+MS	Sur site (faire une demande)												p.33
 EI Détection et signalement des événements indésirables (ERAGE)	S + MS +non adhérent	Sur site uniquement Sanitaire (faire une demande)												p.35
		Territoriale uniquement en MS												
 EI Analyse approfondie des causes d'un évènement indésirable (Méthode ALARM) (ERAGE)	S + MS +non adhérent	Sur site uniquement en Sanitaire (faire une demande)												p.36
		Territoriale uniquement en MS												
 EI Mise en place d'un Comité de Retour d'Expérience (CREX, méthode ORION) (ERAGE)	S + MS +non adhérent	Sur site Sanitaire + MS (faire une demande)												p.37
		Territoriale uniquement en MS												
 EI Mise en place de RMM (ERAGE)	S + non adhérent	Sur site uniquement en Sanitaire (faire une demande)												p.38

Notre équipe :

ADELINE Clément

Chargé de mission

Master management par la qualité
(en cours)

AYOUL Sylviane

Assistante gestionnaire

BOUCARD Sylvie

Chargée de mission

Diplôme d'IDE
Licence Gestion du risque infectieux
associés au soins

BERNARD Gwendoline-Fleur

Equipier Mobile Qualité

M2 Analyse et Gestion des Politiques
Sociales – spécialité vieillissement

BIRBAUD Cécile

Equipier Mobile Qualité

DU Qualité Evaluation et
Management de Projets dans les
structures Sanitaires et Sociales

BONHOMME Marion

Equipier Mobile Qualité

M2 Juriste Manager des Structures
Sanitaires et Sociales (IFROSS)

BORELLA Marie-Christine

Juriste médico-social

Licence de droit

COUAILLIER Christophe

Chargé de mission

Master européen ingénierie et
management de l'environnement

CHANEDIERAS Brigitte

Assistante gestionnaire

CHARRIER Véronique

Equipier Mobile Qualité

Niveau BTS Assistant de gestion
PME/PMI

CUNY Anne-Monique

Directrice

DESS Gestion Qualité

CURIN Sylvie

Assistante gestionnaire

Dr DAUCOURT Valentin

Conseiller scientifique et chargé de mission

DESS Santé publique
DIU Evaluation de la qualité des soins
DU Statistiques

DIOUF Yandé

Chargée de mission

Master biologie spécialisation GDR

Dr FEISSEL Marc

Chargé de mission

DU d'éthique médicale
DU soins palliatifs
Médecin réanimateur cardiologue

GAGNEPAIN Carole

Chargée de mission

Docteur en Médecine générale
Capacité de pratiques médico-
judiciaires

GRANGERET Laurence

Chargée de mission

Docteur en pharmacie
DU Orthopédie
M2 Administration des entreprises

GRILLOT Aurélie

Chargée de mission

DESS Management Hospitalier-Action
sociale
Conseillère communication

GRISOT Céline

Equipier Mobile Qualité

M2 Biologie et Santé – Gestion des
risques infectieux et sanitaires

GUERGEN Lucie

Equipier Mobile Qualité et Chargée de mission

M2 Eco-Conception de sites
industriels

HUGUENOTTE Virginie

Equipier Mobile Qualité

M2 Sciences Humaines et Sociales,
mention Sociologie – Spécialité
« Vieillesse et Société »

JARY Florence

Chargée de mission

Docteur en pharmacie
DU Cancérologie
DU Education thérapeutique

MATHY Angélique

Equipier Mobile Qualité

M2 Ingénieur Génie de
Systèmes Industriels

SEHIER Emmanuel

Directeur adjoint et chargé de mission

M2 Politiques de Santé
Publique et de sécurité
sanitaire - Cadre de Santé

TOURE Modibo

Equipier Mobile Qualité

M2 sciences, technologie,
santé

THOMET Hélène

Chargée de mission

Master 2 Qualité et Gestion des
risques en santé

VABRE Juliette

Chargée de mission

Docteur en pharmacie
M2 Qualité et Gestion des
risques en établissement de
santé

VANDEN-HOECQ Hélène

Equipier Mobile Qualité

M1 Ingénierie de la santé -
Cadre de santé
Conseillère pédagogique

WELTER Bryan

Equipier Mobile Qualité

M2 Sureté des Procédés
industriels, Environnement et
Qualité ISI

Personnes ressources :

DALLA TORRE Angélique

Juriste

DESS Droit Médical

BOUVET BURGAT Lisette

Psychologue du travail

DESS Psychologie clinique
et Gériatrie + DU
Addictologie

Contacts et Renseignements

RÉQUA
RÉQUAMS

Site : www.requa.fr

Site de Dijon : 1 boulevard Chanoine Kir

Site de La Chartreuse

21000 DIJON

Tel : 03 80 42 55 40

Mail : requa-dijon@requa.fr